

**CONCOURS D'ANIMATEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2ème CLASSE
INTERNE ET TROISIEME CONCOURS**

SESSION 2019

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Réponses à des questions portant sur l'animation sociale, socio-éducative ou culturelle dans les collectivités territoriales permettant d'apprécier les connaissances professionnelles du candidat

Durée : 3 heures

Coefficient : 1

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 1 page recto/verso
Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro

Question n° 1 : 2 points

Qu'est-ce qu'un PIJ (Point Information Jeunesse), et quelles sont ses missions ?

Question n° 2 : 2 points

Présentez au moins deux valeurs principales de l'Éducation Populaire.

Question n° 3 : 3 points

Quels sont les différents types d'ACM (Accueils Collectifs de Mineurs), leurs principales caractéristiques et les financements possibles ?

Question n° 4 : 5 points

Quelles sont les principales caractéristiques du public adolescent, sur les plans physique, intellectuel et socio-affectif ? Quels sont leurs besoins spécifiques sur ces différents plans, et quels types d'activités peuvent y répondre ?

Question n° 5 : 3 points

Vous êtes animateur au sein d'un ACM. Un enfant de 10 ans vous fait part de violences physiques subies à son domicile. Quelles démarches engagez-vous ?

Question n° 6 : 5 points

Quels sont les principaux risques encourus par les enfants de 8 à 12 ans dans l'usage d'Internet et des réseaux sociaux ? Quels en sont les principaux axes de prévention ?
